

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données
de qualité d'eau issues
du réseau départemental
sont consultables sur
<https://infeaux22.cotesdarmor.fr/>



« Kanevedenn diouzh an noz, Glav
pe avel antronoz »
« Arc-en-ciel du soir, Pluie ou vent le
lendemain ».

Proverbe Breton

Gouessant à Lamballe - crue du 27 janvier 2025 ©H. Rolland

Info et agenda

Le saviez-vous ?

Le **Sondage exclusif ODOXA pour SADE** nous informe : 24% des maires estiment que leur commune est en retard pour le renouvellement des réseaux d'eau, 56 % reconnaissent une méconnaissance des mesures du Plan Eau.

En savoir + : <https://lc.cx/rSOvKN>



Janvier 2025 en résumé

- L'équivalent d'un mois de pluie en quelques jours au passage de la tempête Herminia
- En réaction : une crue exceptionnelle, mais **sans inondation majeure**, dans le département
- Des concentrations en **nitrites en hausse** et une moyenne mensuelle égale à 29 mg/l
- Des **pesticides** utilisés sur les céréales d'hiver actuellement **dans les rivières**
- Zoom sur le rôle important des zones humides dans la **régulation des cycles de l'eau** et de la biodiversité, en illustration, le marais du Quellen et les Landes et marais de Glomel



La qualité de l'eau du robinet

Retrouvez la **synthèse 2023 Eau France** sur la qualité de l'eau au robinet du consommateur : nitrates, pesticides...

Les bilans annuels sont disponibles : https://lc.cx/CxxW_Z

Votre avis sur l'avenir de l'eau est précieux



La qualité de l'eau, l'adaptation au dérèglement climatique, les sécheresses, les inondations... des sujets d'actualité qui nous concernent tous.

Donnez votre avis : <https://lc.cx/wLsvDb>

Podcasts - PFAS ces polluants éternels

Pour découvrir comment fonctionne la **décontamination des PFAS** (substances per- et polyfluoroalkylées) et quel est le prix à payer pour éliminer cette pollution, visionnez deux podcasts réalisés par la rédaction du Monde : <https://lc.cx/zUyral> et <https://lc.cx/BN0y2n>

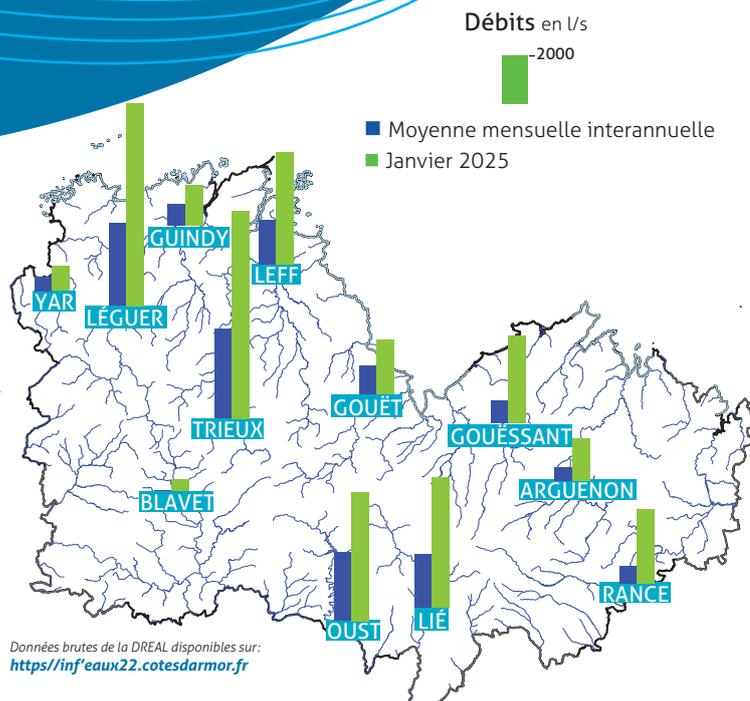


Météo et précipitations

Débits des rivières

Une météo très humide, marquée par la tempête Herminia

2025 a démarré sous des trombes d'eau : 30 mm le 1^{er} et l'équivalent d'un mois de pluie sur les 10 premiers jours. Après l'accalmie de la seconde décennie, plusieurs violentes dépressions ont sévi en fin de mois, dont Herminia, avec d'énormes cumuls (le maxi à Maël-Pestivien avec 126 mm du 23 au 28/01). La situation pluviométrique avoisine voire dépasse du double les valeurs de saison (245 % à St-Brieuc).

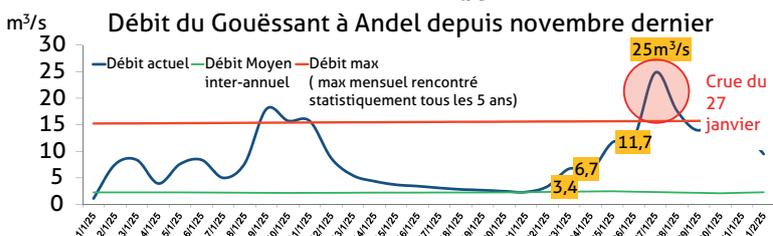


Pluviométrie de janvier 2025

Pluie en mm	Rostrenen	La Roche-Jaudy	St-Brieuc	Quintenic	Merdrignac
du 1 ^{er} au 10	115	84	88	77	108
du 11 au 20	2	2	1	1	7
du 21 au 30	106	74	89	76	106
Cumul du mois en mm	223	159	178	154	221
Rapport à la normale	>> normale	>> normale	>> normale	>> normale	>> normale

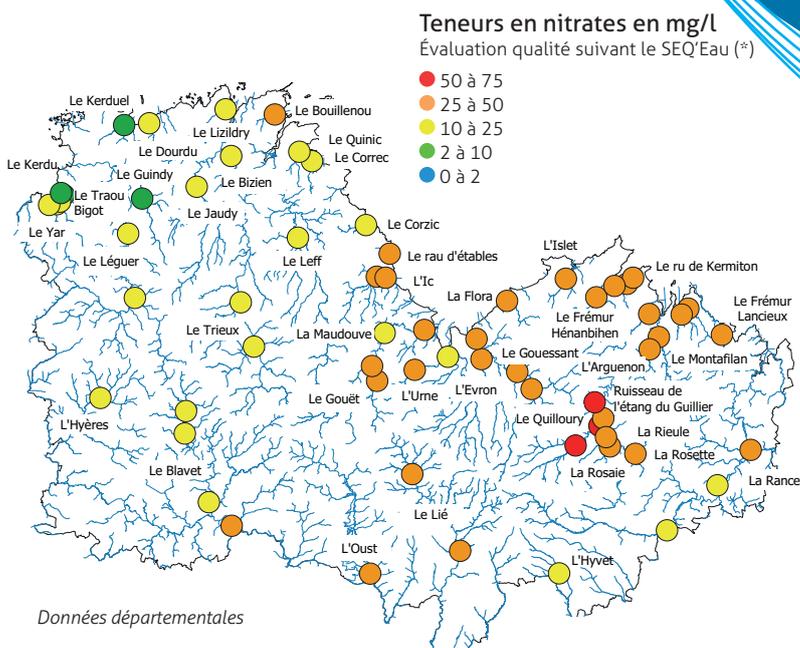
Conséquence : des crues exceptionnelles. Les derniers semblables : janvier 2024, décembre 2020 et février 2014.

Le pic a été atteint le 27 janvier, les lâchers préventifs du SDAEP sur les barrages de l'Arguenon et du Gouët ont permis de bien gérer l'événement à Plancoët et au Légué.



Le débit est passé de 2,2 m³/s à 25m³/s au plus fort de la crue le 27 janvier soit un écoulement multiplié par 11

Teneurs en nitrates - janvier 2025



(*) Seq'Eau: Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau. Évaluation choisie préférentiellement à l'évaluation de la Directive Cadre Européenne Grille d'évaluation plus fine

Les nitrates dans les rivières

Hausse des concentrations

En lien avec la météo du mois, la moyenne de janvier passe de 21 à 29 mg/l pour des valeurs comprises entre 9 et 60 mg/l. Pour la 1^{re} fois depuis près d'un an, trois teneurs sont supérieures à 50 mg/l (bassin de l'Arguenon). La tranche 25 à 50 mg/l est la plus représentée et 40 % des points présentent des augmentations supérieures à 15 mg/l. Les baisses (30 %) sont moins prononcées et fluctuent entre 3 et 18 mg/l.

Les pesticides dans les rivières

Résultats décembre 2024¹

Des herbicides de céréales actuellement présents dans nos rivières

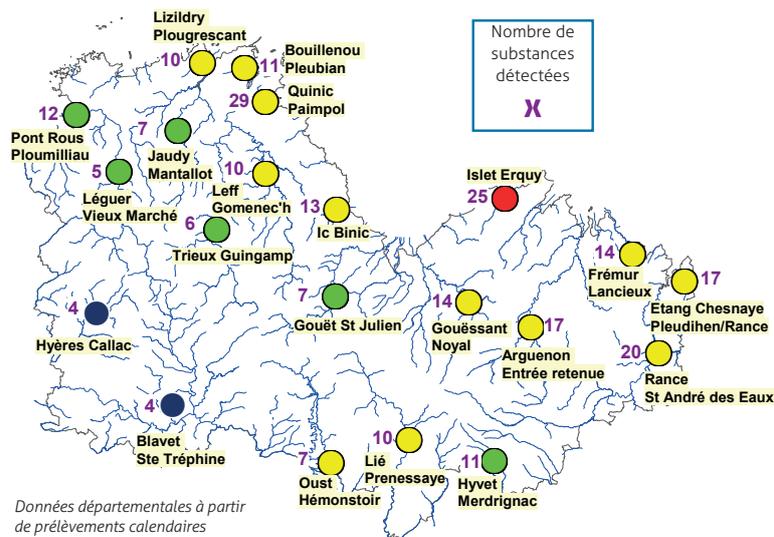
- Le **thiaflumide** (ou flufénacét), mesuré actuellement dans 1/4 des cours d'eau. À noter, les teneurs élevées de cette substance dépassant très largement le seuil de toxicité pour les organismes aquatiques (PNEC). Le lié avec une mesure de 0,65 µg/l dépasse de 14 fois la valeur seuil de 0,045 µg/l.
- Le **prosulfocarbe** est aussi très présent (20 % des rivières), les États membres de l'UE devraient se déterminer sur le renouvellement des autorisations de vente de ce produit en 2027. On retrouve aussi du Chlortholuron (20 %) et du diflufenicanil (10 %). Les produits de dégradation sont également mesurés en nombre.
- Au total, **37 substances** sont dénombrées dans les cours d'eau. L'Islet en dénombre à lui-seul 25 pour une concentration de 5,1 µg/l (le seuil limite pour potabiliser une eau brute est de 5 µg/l). Des investigations sont actuellement menées sur ce territoire par Lamballe Terre et Mer.

¹ Décalage de communication lié au décalage de traitement des analyses pesticides en laboratoire.

Teneurs de décembre 2024

Concentrations en µg/l toutes molécules confondues

- 3,5 à 5
- 2 à 3,5
- 1 à 2
- 0,5 à 1
- 0,1 à 0,5



Données départementales à partir de prélèvements calendaires

Nos résultats pesticides sont disponibles sur <https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

Les zones humides

Souvent confondues avec des marécages, les **zones humides** sont des terrains, exploités ou non (terres agricoles, prairies, bois, landes), **inondés ou gorgés d'eau douce** (ripisylve, tourbières, roselière, friche, forêt alluviale), saumâtre ou salée (vasières, prés salés, étangs), de **façon permanente ou temporaire** et dans lesquels pousse une végétation spécifique.

Les zones humides ont été malmenées avec l'artificialisation des sols (création d'infrastructures, urbanisation) et l'agriculture. Elles ont été comblées, drainées et les cours d'eau recalibrés.

En France, **2/3 des zones humides ont disparu depuis le 20^e siècle** et **62 % n'assurent plus leurs services** (3 millions ha).

Le rôle des zones humides

Par leur **richesse en habitats**, les milieux humides sont des creusets de biodiversité abritant **d'innombrables espèces de plantes et d'animaux**. Les zones humides jouent un **rôle de tampon et de filtre** : elles captent les éléments dissous, **absorbent les excès d'eau** lors des précipitations massives, évitant ainsi les crues et à l'inverse, en été, elles **restituent progressivement cette eau** en soutien des débits d'étiage des rivières.

Préservation et restauration

Le bassin Loire-Bretagne compte près de **670 000 ha** de zones humides soit **4,3 % du territoire**. Le SDAGE précise la **nécessité d'élaborer une stratégie pour les préserver et les restaurer**, objectif repris dans les règlements des SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Elles sont protégées dans les Plans Locaux d'Urbanisme réglementaires (PLU) communaux ou intercommunaux (PLUi).



Lobélie

Iris

Épilobe

Cardamine

Jonc

Focus territorial

Zoom sur deux zones humides : le marais du Quellen et les Landes et le marais de Glomel, deux sites d'une richesse floristique et faunistique exceptionnelle, une diversité biologique hors du commun et des espèces rares et protégées au niveau européen.

Le marais du Quellen à Trébeurden



Il y a 2000 ans, au fond de l'anse de Goas-Treiz, dans un vallon descendant vers la mer, s'étendait un cordon dunaire qui barrait l'écoulement des eaux et empêchait la mer de pénétrer, formant peu à peu, le **marais d'eau douce du Quellen**.

Exploité par l'homme jusqu'à une période récente, il faisait l'objet d'activités agricoles abandonnées il y a quelques décennies : bois de chauffage, prairies utilisées pour le pâturage du bétail, roselière pour la fabrication des toitures en chaume. Dans les années 80, le site est acquis par le Département des Côtes d'Armor dans le cadre de sa politique Espaces Naturels Sensibles. En 1994, il est classé avec création d'aménagements pour l'ouverture au public et une gestion par pâturage (chevaux camargais).

Des opérations d'**entretien forestier et la restauration des ouvrages et aménagements devenus vétustes** avec le temps ont été entrepris en 2023/2024. Le site du marais, aujourd'hui rénové, offre un parcours de découverte avec des stations d'observation de la vie animale et végétale.

La faune et la flore

Le marais du Quellen, ce sont **340 espèces végétales** présentes sur le site. La diversité d'habitats naturels (roselière, prairies, friches et boisements humides, formations dunaires) et une **gestion éco-pastorale** offrent une **flore abondante et surprenante** : saule, prèles, osmondes, laïches, iris, orchis, épïcatis, canche aquatique (graminée rare) ainsi que 3 plantes protégées en Bretagne, le chou marin, panicaut de mer, gaillet commun négligé.

Derrière une apparente uniformité, se cache une **vie intense** : **des zones d'eaux libres** sont favorables aux canards, foulques, poules-d'eau mais aussi des rousserolles, bécassines... La Ligue pour la Protection des Oiseaux assure un suivi scientifique.

Les mares sont le refuge de **nombreux amphibiens** (tritons, rainettes), les prairies abritent libellules, papillons, sauterelles... Les renards, blaireaux, chevreuils et musaraignes aquatiques sont aussi de passage.



Landes et marais de Glomel

Au cœur des Montagnes Noires, la réserve naturelle régionale des **Landes et marais de Glomel** fait partie de l'immense marais de Plouray, s'étendant sur plus de 2000 ha. Il regroupe un **vaste plateau de landes, prairies humides et zones tourbeuses** avec deux sites distants d'une dizaine de km, Lan Bern et Magoar Penvern.

La faune et la flore

En tête de bassin versant, la **zone humide de Magoar Penvern** renferme une **mosaïque d'habitats** et offre une **exceptionnelle diversité d'insectes et d'invertébrés** ainsi que **des espèces végétales remarquables**.

L'ensemble comprend de petites parcelles, très contrastées, délimitées par un réseau dense de talus arborés et de fossés, des milieux pauvres en éléments nutritifs : landes humides à tourbeuses, tourbières, prairies humides, saulaies, chênaies tandis qu'une trentaine d'espèces végétales à forte valeur patrimoniale (Flûteau, lycopode,...) côtoient la faune composée de tritons, vipères, loutres, campagnols et fauvettes.



DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

Direction de l'Environnement
9 place du Général de Gaulle
CS 42371

22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable
sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau

Côtes d'Armor
le Département

